
M.E.S., Numéro 123, Vol.2. Juillet – Septembre 2022

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 28 juillet 2022



Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, juillet - septembre 2022

PARTENARIAT ECOPOLITIQUE ET GESTION FORESTIERE DU BASSIN DU CONGO :

*Analyse de la dynamique de gestion concertée dans
la sous-région de l'Afrique centrale*

par

Nicole KAJIR DIUR

*Chef de Travaux, Doctorante en Relations Internationales,
Université de Kinshasa*

Résumé

Pour résoudre les multitudes problèmes que pose la gestion actuelle du bassin du Congo qui suscite un intérêt commun, la présente étude recommande une gestion concertée entre les Etats riverains. En des termes plus explicites, elle propose un partenariat écopolitique et une gestion forestière concertée du bassin du Congo.

Mots-clés : Partenariat, écopolitique, gestion forestière, bassin du Congo, analyse, dynamique de gestion concertée, sous-région, Afrique centrale

Abstract

To solve the multitude of problems posed by the current management of the Congo Basin, which arouses a common interest, this study recommends concerted management between the riparian States. In more explicit terms, it proposes an ecopolitical partnership and concerted forest management in the Congo Basin.

Key words : Partnership, ecopolitics, forest management, Congo Basin, analysis, concerted management dynamics, sub-region, Central Africa

Introduction

Au cours de ces dernières décennies, les problèmes environnementaux causés par des actions anthropiques ne cessent d'alimenter l'opinion publique, parmi lesquels on cite la dégradation du sol, la pluie acide, déforestation, changement climatique.

Nous assistons impuissamment à la destruction de l'environnement consciente qui porte atteinte à la nature, notre précieux patrimoine. La déforestation engendre la dégradation de l'environnement qui cause plusieurs problèmes notamment celui de santé publique, de l'insécurité alimentaire et des pénuries de tout genre. La situation environnementale devient préoccupante, ainsi les experts ont rendu un rapport alarmant sur l'accélération du réchauffement climatique et ses

conséquences parfois irréversibles. Aux alentours de 2030, le seuil d'un degré et demi de hausse devrait être atteint (rapport du GIEC 2021)¹

Le bassin du Congo est constitué de plusieurs forêts c'est l'une des plus grandes richesses dans la région centrale d'Afrique sur laquelle ses Etats recueillons des grands bénéfices. En RDC par exemple, les peuples autochtones habitant dans des forêts, de même que les occupant des villages riverains des forêts ou encore ceux vivant dans des savanes et brousse, savaient observer le cycle naturel de l'environnement. En effet, la mentalité ancestrale consistait à instituer certains animaux et plantes comme totems, plus encore les interdictions alimentaires, les cérémonies rituelles et religieuses. Les communautés locales ont tout un bagage culturel des croyances et des pratiques (Bahuchet et all 2000)².

Aujourd'hui avec le principe de souveraineté des Etats, la gestion environnementale forestière relève naturellement de ses Etats. Qu'à, cela ne tienne, il se constate une mauvaise gestion forestière du bassin du Congo dans la sous-région centrale d'Afrique.

Cependant, la mauvaise politique environnementale des pays pollueurs, apporte des conséquences néfastes sur les autres pays non pollueurs, à telle enseigne que les pollueurs mettent toute la planète en péril.

A cet effet la communauté internationale considère les problèmes environnementaux comme un problème majeur dans le monde.

L'émergence des problèmes environnementaux suscitent des dynamismes politiques spécifiques aux enjeux politiques environnementaux. On a constaté la multiplication des négociations diplomatiques dans le souci d'obtenir des arrangements pour atténuer ou prévenir la dégradation de l'environnement. Ainsi, de la dimension de politique internationale de l'environnement est né l'écopolitique internationale concept des relations internationales, dans un souci de circonscrire, d'articuler et théoriser les actions des Etats en ce qui concerne leurs politiques publiques pour l'environnement. Ainsi JP Morin dit que l'écopolitique « *vise à comprendre et expliquer les dynamiques politiques propres aux enjeux environnementaux*³».

¹ <https://www.ipcc.ch/2020> -ac6fr

²BAHUCHET Serge et alli., « République Démocratique du Congo », in *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*, volume III, Région Afrique Centrale, ULB, 2000, p.442

³ MORIN, J.-F., « L'écopolitique internationale », in *Introduction aux relations internationales : Théories, pratiques et enjeux* », Ed. Chênevière éducation, Québec, 2009, p.162.

La dimension écopolitique est globale et dispose de plusieurs instruments internationaux, en l'occurrence les accords internationaux, les traités, convention, bilatéraux et multilatéraux, des partenariats, des régimes internationaux etc. A ce propos nous adhérons à une solution régionale plus plausible afin d'atteindre directement la cible objective de gestion durable du bassin du Congo.

Il est à noter que le BC est un élément transnational qui se rapporte à 5 Etats indépendants dans la sous-région centrale d'Afrique.

L'évidence est que le caractère transnational du Bassin du Congo est un facteur favorisant la collaboration. Par conséquent aurons-nous répondu et résolu une question de politique internationale de l'environnement en Afrique.

Pour se faire, la théorie constructiviste et de modernité écologique seront de mise parce que qu'elles constituent des moules qui donne une forme scientifique explicative à notre analyse, dans une approche quantitative et qualitative.

Le BC se retrouve dans un espace chevauchant plusieurs Etats dont chacun possède sa propre gestion forestière. Malgré la présence plusieurs organisations sous régionales centrales d'Afrique. Par ailleurs, il y a une prépondérance d'option économique de développement qui est privilégiée par les politiques publiques locales des Etats du bassin du Congo. Cependant il est paradoxal d'orienter son économie sans tenir compte de la gestion durable forestière qui génère des revenus pour le développement du pays. Malgré tout ceci, les problèmes de gestion forestière demeurent remarquables dans le bassin du Congo. Devant cet état de chose, il existe alors un besoin réel de gestion durable pour le bassin du Congo. Ainsi, un problème est un écart ressenti entre une situation vécue et une situation désirée. Lequel écart est susceptible de crée un besoin (Mangalu M.2018)⁴.

On ne ressent pas le souci d'intérêt qu'ont les Etats membres du bassin du Congo à rechercher une gestion durable de celui-ci.

En dépit des multiples organisations environnementales dans la sous-région centrale d'Afrique, les Etats membres du bassin du Congo ne perçoivent pas l'intérêt d'une gestion durable environnementale. En fait, des nombreuses organisations environnementales dans la sous-région centrale d'Afrique font naitre une certaine routine font naitre dans le chef

⁴ MANGALO, Guide d'analyse des données en science sociale et humaine....

des Etats du bassin du Congo. On remarque également une certaine accommodation aux financements des projets environnementaux et au credo de protection et préservation de l'environnement. De ce constat, le réel vison de gestion durable du bassin du Congo n'est pas atteint. Il est constaté que les pays du bassin du Congo ont tous les mêmes problèmes d'environnement qui se manifeste par la dégradation du bassin du Congo.

Dans les multitudes des problèmes environnementaux des Etats du bassin du Congo le choix d'un point qui suscite de l'intérêt commun à la gestion du bassin du Congo fait défaut. De ce fait, il devrait exister un élément qui suscite un intérêt commun pour le bassin du Congo bassin du Congo.

La caractéristique transnationale propre du bassin du Congo n'est pas à confondre avec une entité géographique autonome. Le BC est un tout intégré dans les Etats. Partant de ce fait sa gestion est partagée entre ces Etats indépendant avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent. Donc il faudrait identifier des difficultés liées à la gestion du bassin du Congo.

Le fait de ne pas avoir une même vision de gestion durable du bassin du Congo, cela laisse des zones d'ombre dans la gestion interne de l'environnement des Etats. Ce fait peut expliquer les disparités dans l'orientation des points environnementaux ou encore dans la hiérarchisation des priorités de l'Etat. A ce point par exemple, au Rwanda, il n'existe pas des peuples autochtones dans leur forêt. Ceci fait que certaines considérations par rapport au la population de forêt n'entre pas en compte dans la politique forestière.

La communauté internationale a évoqué des problèmes environnementaux mondiaux à travers des conférences internationales. De ces conférences y sortent des propositions, des recommandations, des mesures d'atténuation et d'adaptation de l'environnement.

Le bassin du Congo à la vocation de 2^{ème} poumon d'oxygène mondiale est en ligne de priorité pour les recommandations de protection et préservation. Les difficultés de gestion du bassin du Congo font partie aussi des problèmes environnementaux étant donné que la terre est une et le monde ne l'est pas (CMED 1987)⁵. Cependant, la communauté internationale dispose d'une gamme de solution à problèmes environnementaux. La sous-région d'Afrique centrale connaît un problème de dégradation de l'environnement dans le bassin du Congo.

⁵ Commission mondiale sur l'environnement et le développement. N.U, 1987, p. 27.

Ainsi, la perception du problème de gestion du bassin du Congo se présente dans une dimension éco-politique. Ce qui nous amène à échanger des expériences de gestion et poser des vrais problèmes propres aux Etats du bassin du Congo dans la sous-région centrale d'Afrique, afin de trouver la meilleure gestion. Donc, il se pose un problème de connexion, de contact et de vision sous régionale centrale d'Afrique pour résoudre un problème d'éco-politique internationale.

Au regard de ce qui précède, tout au long de notre analyse, nous avons cherché à répondre à la question centrale ci-après : quels sont les partenariats éco politiques de gestion concertée des forêts du bassin du Congo ? Pour répondre cette question, il est important de constater que les Etats membres du bassin du Congo ne perçoivent pas l'intérêt d'une gestion durable environnementale. La réelle vision de gestion durable n'est pas atteinte.

La caractéristique transnationale propre du bassin du Congo n'est pas à confondre avec une entité géographique autonome. Le bassin du Congo est un tout intégré dans les Etats. Partant de ce fait, sa gestion est partagée entre ces Etats indépendant avec toutes les conséquences juridiques qui en découlent.

I. PROCESSUS METHODOLOGIQUE

Littéralement, la méthodologie désigne l'ensemble des outils et techniques permettant de dégager et analyser les informations disponibles sur un cas étudié.

De ce fait, aucune science ne peut se passer de la méthodologie, car elle est « *considérée comme une boîte à outil où chaque outil est une méthode dans la même catégorie⁶* »

La méthodologie réunit des idées directrices qui guident la recherche scientifique qu'on peut considérer comme une feuille de route. En effet, il s'agit de l'étude du bon usage des méthodes et techniques. Il a été nécessaire pour nous de cibler les méthodes appropriées à cette étude et également passer à la démonstration de leur opérationnalisation.

⁶ MOVA SAKANYI, *op.cit.* p.59

1.1. Choix de la méthode

La présente étude a mis à profit les postulats d'une trilogie méthodologique, à savoir : les méthodes historique, fonctionnaliste et comparative.

1.1.1. Méthode historique

Il existe toujours une histoire soit qui a un commencement et qui finit, soit qui se poursuit dans le temps, soit encore qui évolue dans le temps mais qui acquiert plusieurs tournures au point de dénaturer l'originalité.

Ainsi, l'histoire nous servira de référence aux éléments antérieurs, leur évolution et la situation actuelle des éléments qui peuvent fournir des explications pour une gestion durable du bassin du Congo. Une autre raison de ce choix méthodologique a été de « *combler les lacunes de faits et événements, en s'appuyant sur un temps, peut-être artificiellement reconstruit, mais assurant une continuité, une trame aux phénomènes⁷* ».

Nous avons effectué des analyses antérieures et actuelles en ce qui concerne la situation de gestion de l'environnement dans les Etats membres du bassin du Congo dans la sous-région centrale d'Afrique.

1.1.2. Méthode fonctionnaliste

Représentée par B. Malinowski considéré comme le père de la théorie fonctionnaliste, elle est d'essence organiste empruntée à la biologie et transposée aux sciences sociale. Dans les sciences sociales, le fonctionnalisme se fonde sur trois postulats à savoir :

- le postulat de l'unité fonctionnelle qui veut que la société doit être considérée comme un état de cohésion d'harmonie et de coopération entre les éléments constitutifs du système social ;
- le postulat de fonctionnalisme universel qui veut que tout aspect de la société remplisse une fonction ;
- le postulat de la nécessité qui veut que chaque élément culturel ou social remplisse une fonction indispensable pour la totalité organique.

Ainsi, « *le fonctionnalisme Malinowskien, se doit de montrer de quelle manière les différents aspects socio-culturels contribuent à l'intégration socio-culturelle⁸* ».

- Le postulat de la nécessité

⁷ GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, 10^èm Ed. Dalloz, Paris, 1996.

⁸ TSHUNGU, B., *Méthodologie de recherche qualitative et quantitative*, document inédit, Kinshasa, 2011

Dans le cadre de ce travail, le postulat de la nécessité est celui qui va nous aider à réaliser notre objectif de recherche pour la gestion du bassin du Congo en démontrant que chaque Etats pris comme élément qui est membre du bassin du Congo remplit une fonction indispensable pour la gestion durable du bassin du Congo.

La politique forestière passe pour un instrument technique de gestion qui peut optimiser sa fonction dans un système d'action que nous mettons en évidence pour favoriser un modèle de gestion intégrative de l'environnement dans la sous-région centrale d'Afrique qui permettra de comprendre et de formuler notre thèse explicative pouvant optimiser la gestion du bassin du Congo.

1.1.3. La méthode comparative

En ce qui concerne la méthode comparative, le monde de la recherche a toujours tendance à évaluer entre elles ses propres capacités et sensibilités (les opinions, les perceptions ou les résultats).

Cette méthode offre la possibilité de confronter plusieurs réalités concrètes en vue de découvrir les convergences et les divergences. En effet, notre raisonnement a été fondé sur la concordance et les variations simultanées à l'organisation de la gestion environnementale dans les Etats membres du bassin du Congo.

Avec cette évaluation, outre mesure la méthode comparative peut être un outil privilégié d'un processus de transferts d'expériences d'un pays à un autre. En sus, la comparaison s'inscrit dans un souci de gestion durable du bassin du Congo, ainsi nous comparons les modes de gestion dans les pays membres du bassin du Congo dans le but de les rapprocher en vue de réaliser une gestion durable pour l'ensemble du bassin du Congo dans la sous-région centrale d'Afrique.

Pour construire la gestion durable du bassin du Congo, la comparaison a servi alors de marge pour établir notre objectif de travail. Comme le souligne Cynthia, « *La démarche comparative autorisant l'explication d'un processus de structuration sociale dans le temps et dans l'espace est en mesure de contribuer à la formulation de politiques publiques afin de réguler ces processus* »⁹.

⁹ www.unesco.org/ La démarche comparative en sciences sociales

Esquisse pour un débat sur la méthode et les objectifs à partir de trois projets MOST menés au sein d'un réseau international de chercheurs, document de discussion n°40 1998
par [Cynthia Ghorra-Gobin](#)

De ce qui précède, la méthode comparative s'impose dans la mesure où elle réussit à analyser, comprendre et expliquer l'ensemble du processus en dehors des limites nationales qu'elle transcende.

Nous décelons que dans la comparaison, il y a l'avantage de ne pas se limiter à un seul cadre référentiel mais de permettre que chaque Etat, sous études, de s'enrichir des points de vue des autres. De ce fait, la démarche comparative inscrite dans la dynamique de recherche, apporte non seulement un nouvel éclairage scientifique sur la gestion forestière intégrée mais est aussi une autre dimension d'alimenter des modes d'action et des politiques publiques plus pertinentes en fonction de nos objectifs poursuivis.

1.2. Opérationnalisation de la méthode

1.2.1. De la démarche quantitative et qualitative

Notre analyse se situe au niveau macro des institutions de politique publique formelle. C'est ainsi que nous avons contacté les ambassades de représentations des six Etats membres du bassin du Congo. Cette analyse est faite dans un model formel intéressant une appréciation logique de la réalité.

Dans le but de matérialiser la présente recherche, nous procédons à une démarche qui fait intervenir l'approche qualitative et quantitative. L'approche qualitative précise et rend vérifiable nos outils qualitatifs. Dans l'approche quantitative, nous avons façonné des questionnaires d'enquête qui ont trait à la gestion durable du bassin du Congo. En effet, les questionnaires vont des définitions génériques, jusqu'aux questions spécifiques de gestion actuelle de l'environnement dans les Etats membres du le bassin du Congo.

Nous avons récolté des points de vus convergeant et divergeant qui nous ouvrent les possibilités de proposer notre recommandation. Grâce à l'emploi des données chiffrées, nous avons confronté différents éléments afin d'en expliquer le niveau d'exception ou de la place sur l'échelle de valeur. Comme précision, l'approche « quantitative » qui a pour objectif, grâce à l'utilisation de données chiffrées, de confronter différents phénomènes ou évènements afin d'en expliquer l'existence et d'en décrire les caractéristiques. L'inférence statistique est la technique d'analyse par excellence de la méthode quantitative, principalement choisie par les chercheurs empiristes (Bourteiller V.)¹⁰ ».

¹⁰ www.les-yeux-du-monde.fr/épistemologie,ontologie et méthodologie des relations internationales, par valentin BOUTEILLER, 11mais2014

Dans notre discipline des Relations Internationales, la méthode présume une articulation entre le modèle théorique et l'objet empirique. Ainsi « *la méthode présuppose certaines clarifications théoriques, ainsi qu'une articulation réussie entre le modèle théorique et l'objet empirique*¹¹ ».

Nous nous proposons d'analyser dans ce cas, les théories et les données empirique ainsi que de comprendre et d'expliquer notre analyse.

La science est un océan de connaissance dans lequel notre champ est les Relations Internationales, science aussi complexe, ayant une mosaïque des champs, nous avons orienté nos investigations vers la politique internationale de l'environnement, concept actuel qui relève des questions internationales d'environnementale. C'est pourquoi notre motivation principale se situe dans la recherche sous régionale d'une solution aux problématiques environnementales.

L'environnement étant une vérité plurielle, seule les forêts du Bassin du Congo a attiré notre attention. Cette zone est un point non négligeable à cause de plusieurs enjeux importants notamment, le rôle de régularisation des gaz à effet de serre éjecté par les pays industrialisés, le rôle de stabilisation du climat de la planète et aussi en tant que ressource économique de ses Etats membres. Par conséquent, les pays de la sous-région d'Afrique centrale ne semblent pas prendre conscience du danger de la mégestion forestière du bassin du Congo qui ne connaît pas de limites frontalières.

II. RESULTATS DE L'ETUDE

La synthèse qui suit, sert en même temps de conclusion à cette étude. L'émergence des problèmes environnementaux suscite des dynamismes politiques spécifiques aux enjeux politiques environnementaux. La multiplication des négociations diplomatiques intervient dans le souci d'obtenir des arrangements.

De ce fait, la dimension politique internationale de l'environnement est née de l'écopolitique internationale, pour expliquer les actions des Etats en ce qui concerne leurs politiques publiques pour l'environnement.

L'écopolitique englobe plusieurs dimensions d'instruments internationaux en l'occurrence les accords internationaux, les traités, conventions, bilatéraux et multilatéraux, des partenariats, des régimes internationaux.

¹¹ Cabanis André, Crouzatier Jean-Marie et ali : *Méthodologie de la recherche en droit internationale, géopolitique et relations internationale*. Éd. Agence universitaire de la francophonie, 2010, p.59

Cette dimension appelle à une gestion concertée pour résoudre les multitudes de problèmes que pose le bassin du Congo. Ces problèmes environnementaux des Etats du Bassin du Congo suscitent de l'intérêt commun à la gestion de ce bassin.

Bibliographie

- BAHUCHET Serge et alli., « République Démocratique du Congo », in *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui*, volume III, Région Afrique Centrale, ULB, 2000.
- CABANIS André, CROUZATIER Jean-Marie et ali., *Méthodologie de la recherche en droit internationale, géopolitique et relations internationale*. Éd. Agence universitaire de la francophonie, 2010.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement. N.U, 1987.
- Cynthia Ghorra-Gobin, *La démarche comparative en sciences sociales. Esquisse pour un débat sur la méthode et les objectifs à partir de trois projets MOST menés au sein d'un réseau international de chercheurs*, document de discussion n°40 1998, www.unesco.org/
- GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, 10^{ème} Ed. Dalloz, Paris, 1996.
- MORIN, J.-F., « L'écopolitique internationale », in *Introduction aux relations internationales : Théories, pratiques et enjeux* », Ed. Chènevière éducation, Québec, 2009.
- ¹TSHUNGU, B., *Méthodologie de recherche qualitative et quantitative*, document inédit, Kinshasa, 2011